

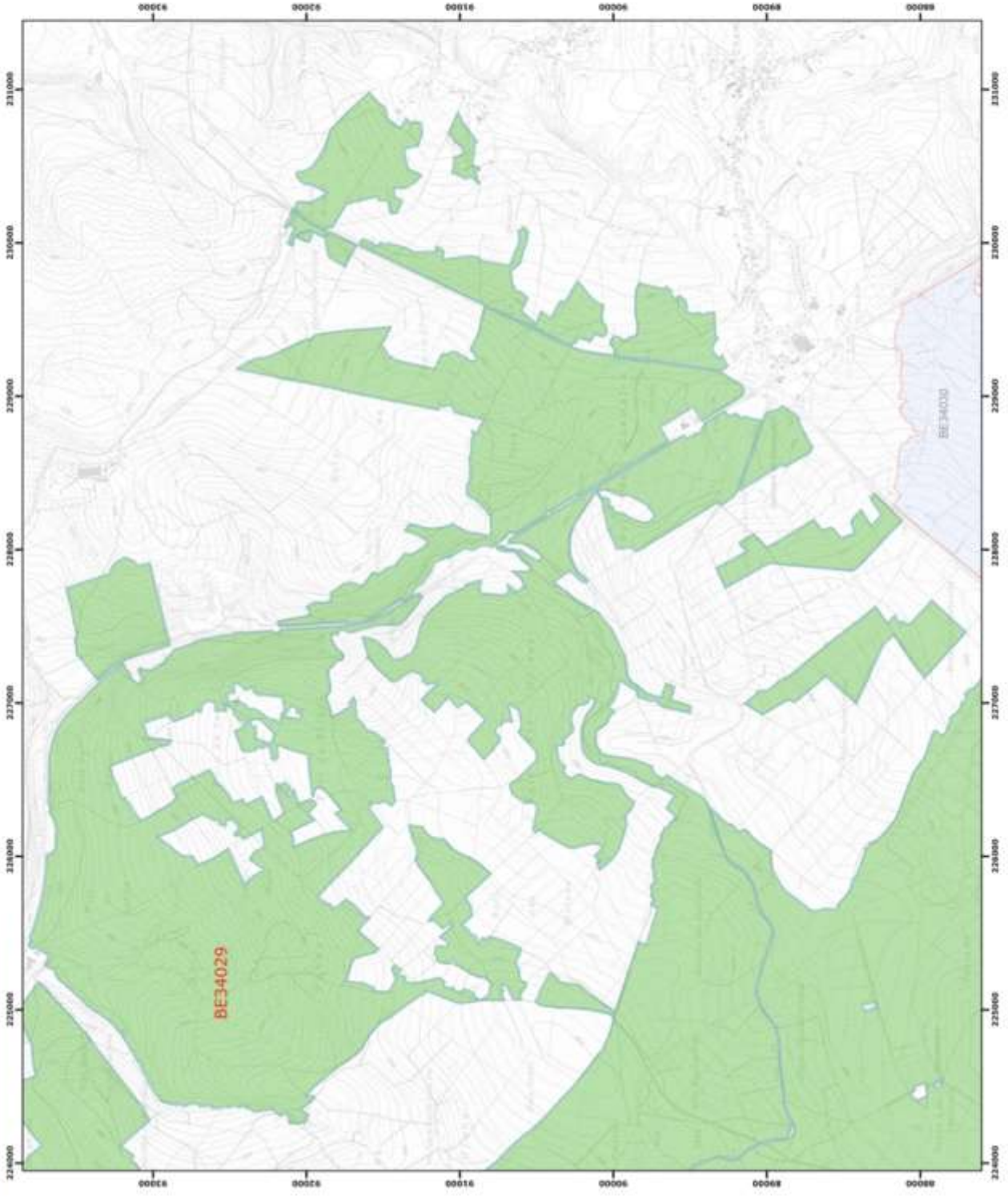
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site

0 200 400 mètres
Coordonnées Lambert 1973
© SPW-OGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Piël MAGHETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures locales, de la Région
dédié à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par obligation pour obéissance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2014.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)81 23 18 18 • Fax: +32 (0)81 23 18 23
http://www.dgop.wallonie.be



Légende

- Perimètres des sites
- Perimètre du site BE34029
- Perimètres des autres sites BE34028

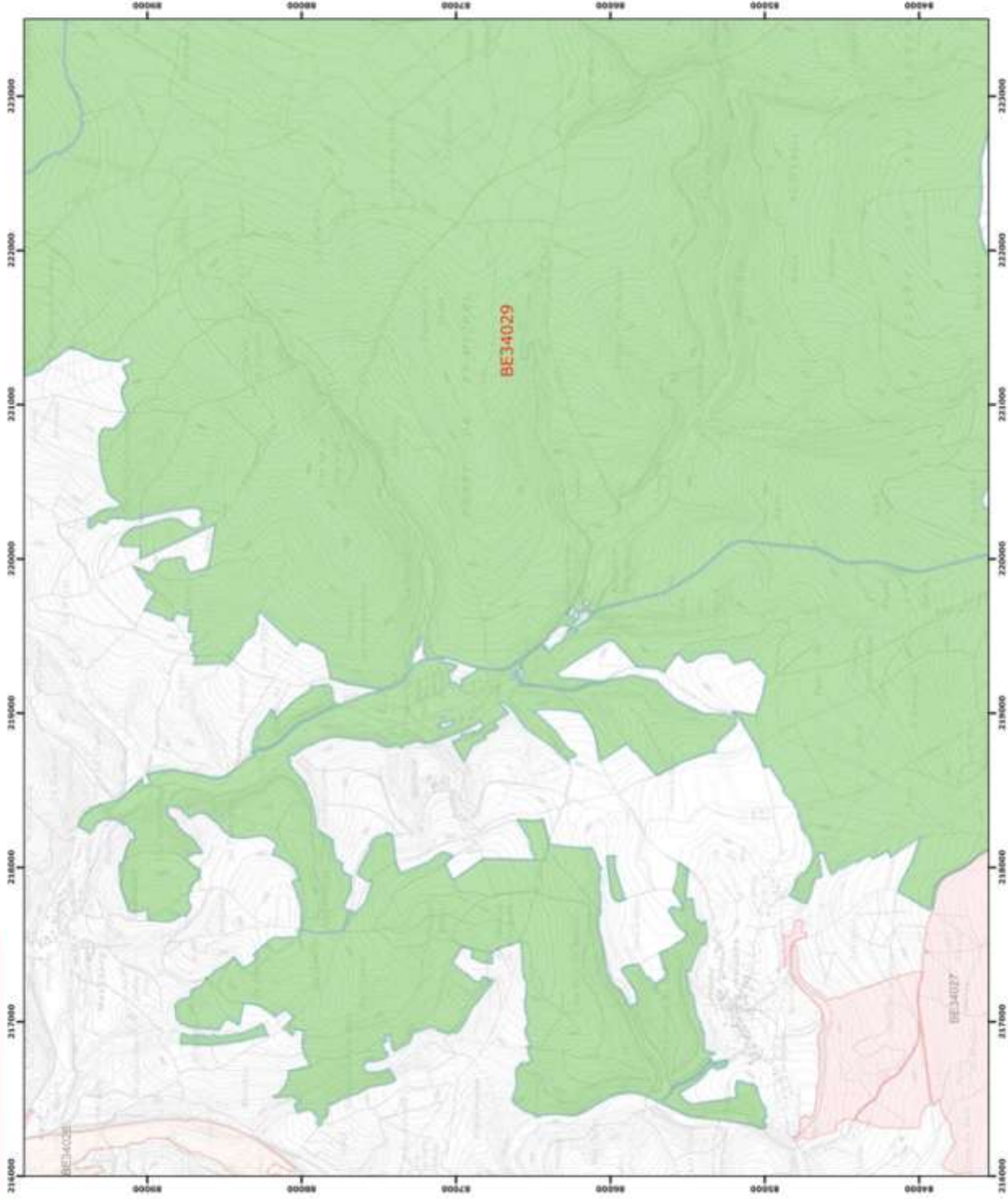
0 200 300 mètres

Coordonnées Lambert large 1903
© SPW-DGALNVE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Franz MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la représentation à la Grand-Région

Renaud COLLIN
Par délégation pour l'absence de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
N°11-01 0000 33 16 • Fax: +32 (0)83 33 19 22
107, rue de la Liberté • 1300 Bruxelles • Belgique



- Légende**
- Périmètres des sites
 - Périmètre du site
 - BE34028
 - BE34027
 - BE34029

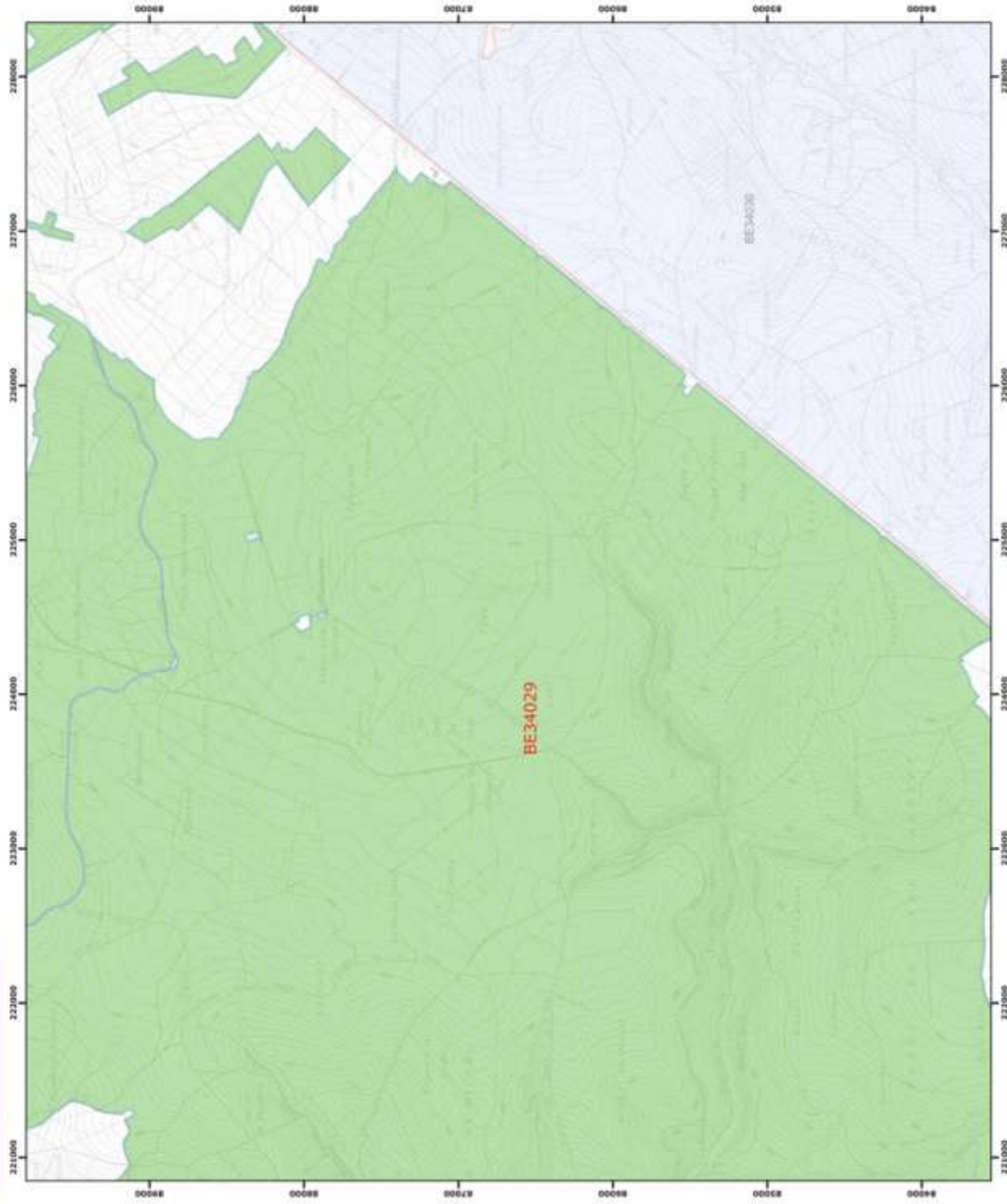


© SPW-DGAFMIE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

PAUL MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, de l'Énergie et de l'Économie rurale, régionale et la Représentation à la Grande Région

René COULIN
Par obligation pour obéissance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-1100 Namur
Téléphone : 011 20 12 40 - Fax : 011 20 12 41
www.dgafmie.wallonie.be



Légende

Périmètres des sites

Périmètre du site

BE34029

Périmètres des autres sites

BE34020

0 250 500 mètres

© SPW-DGAMRE; Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

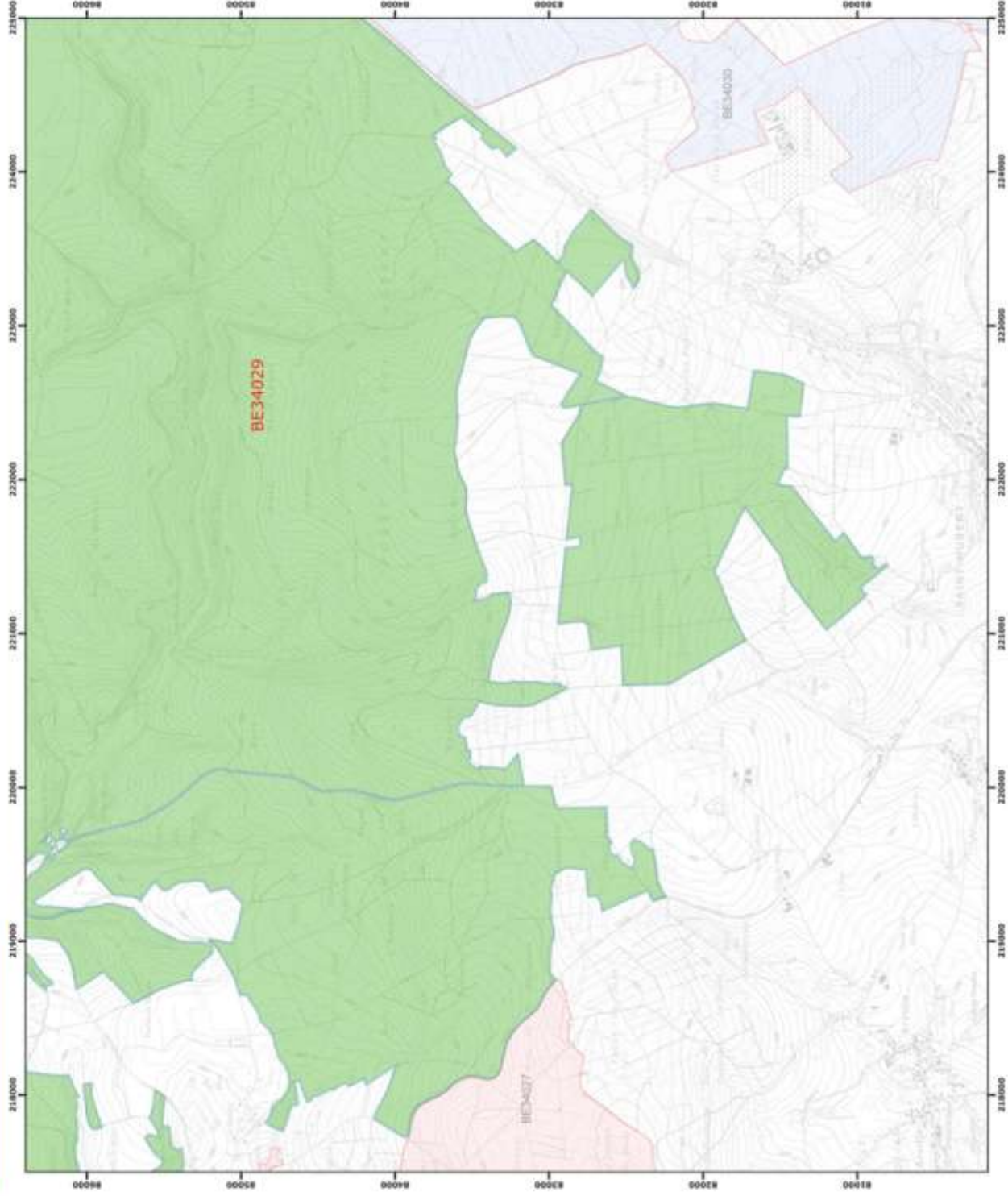
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
désigné à la représentation à la Grande Région

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie certifiée,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)81 31 58 74 • Fax: +32 (0)81 31 58 22
http://www.dgarnat.be • www.dgarnat.be/fr • www.dgarnat.be/eng



- Légende**
- Perimètres des sites
 - Perimètre du site
 - Perimètres des autres sites

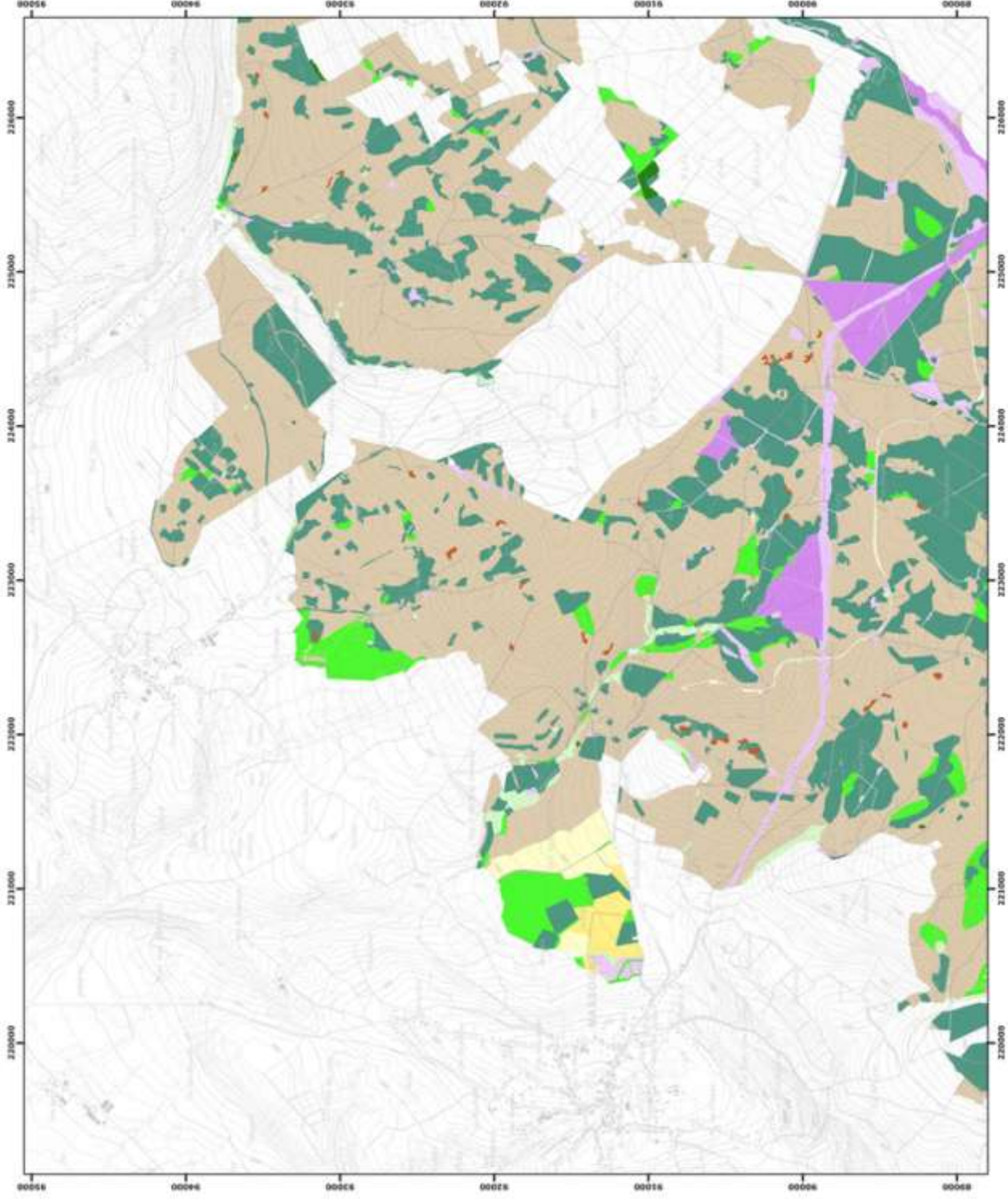
250 500 mètres

Combrées Lambert large 1972
© SPW-DGAI&NE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre Régional

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
alloué à la Représentation à la Grande Région

Hend COULIN
Nir délégué pour délivrance de copie confirmée.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tel: +32 (0)81 35 50 50 • Fax: +32 (0)81 33 19 20
http://www.dgair.be • http://www.opd.be • http://www.opn.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (milieu aquatique)
- US 2 (milieu ouvert agricole)
- US 3 (zones naturelles d'espèces)
- US 4 (landes extensives)
- US 5 (prairies de fauche)
- US 6 (forêts primitives)
- US 7 (forêts primitives abritées)
- US 8 (forêts naturelles de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts habitat d'espèces)
- US 10 (forêts non végétales de fauche)
- US 11 (zones de cultures et éléments patrimoniaux)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de protection)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (forêts naturelles à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US S1 (roule terrain et muids épaves en US1)
- US S2 (Maison de la famille)

Autres

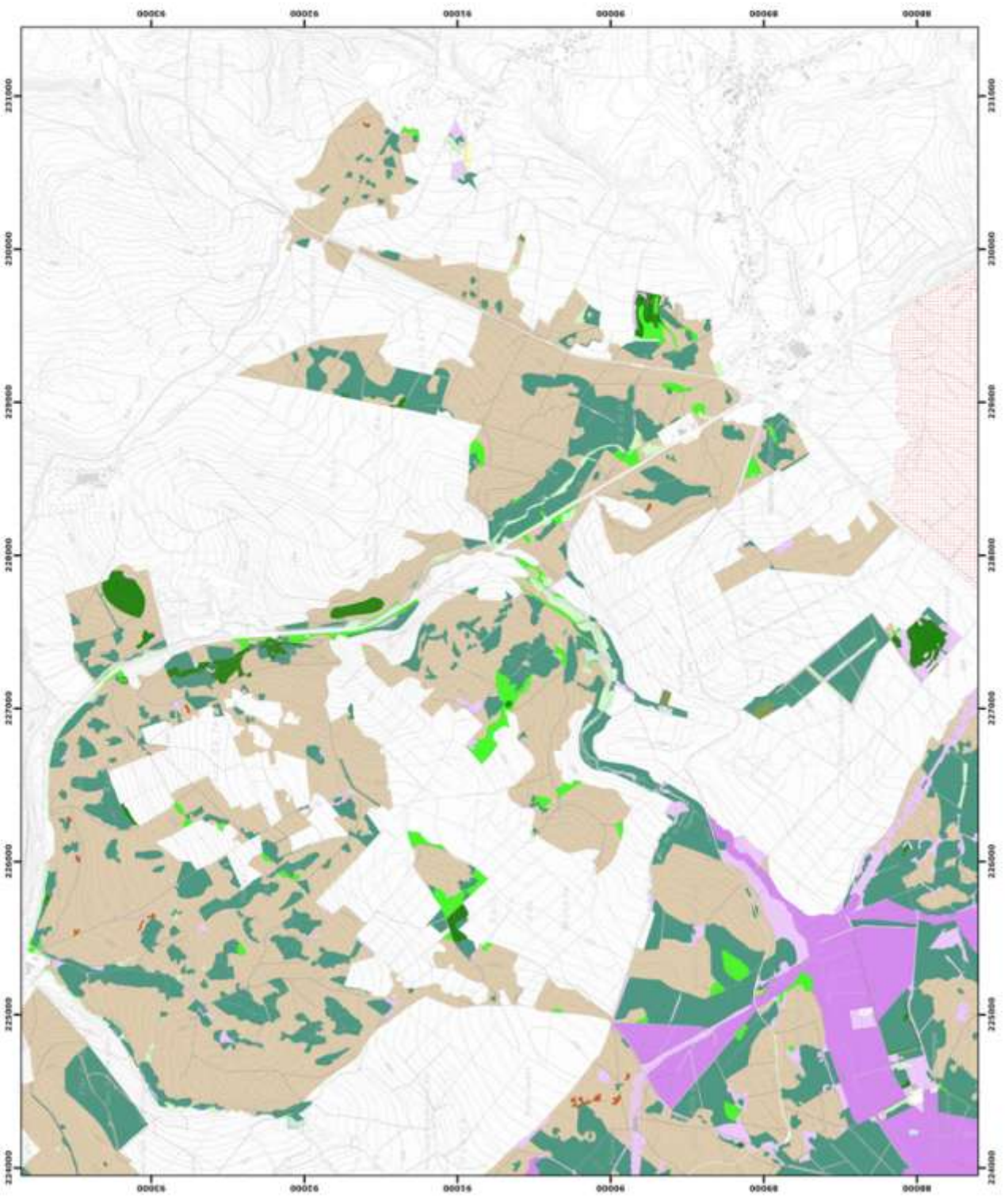
- Empire des carles
- Autre site Natura 2000

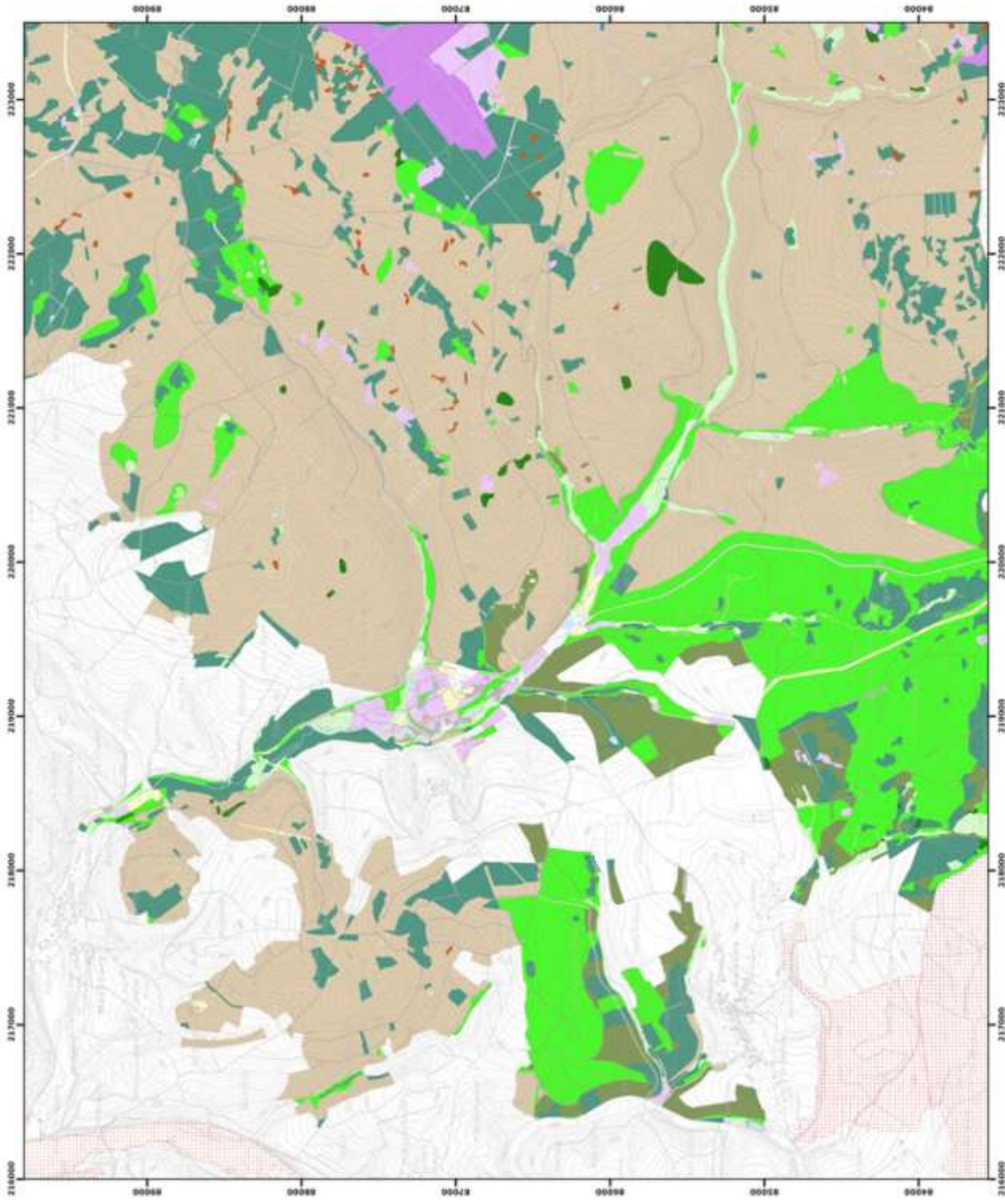
© SPW, OCABRE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Paul MIGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour dévotion de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTAMENTO
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)81 33 36 18 • Fax: +32 (0)81 33 36 22
http://www.dgornat.be • e-mail: dgornat@dgornat.be





Légende

- Unités de gestion de base**
- US 1 (milieux aquatiques)
 - US 2 (milieux rocheux post-glaciaires)
 - US 3 (prairies humides d'engrais)
 - US 4 (forêts anciennes)
 - US 5 (prairies de fauche)
 - US 6 (forêts primitives)
 - US 7 (forêts primitives alluviales)
 - US 8 (forêts primitives de grand intérêt biologique)
 - US 9 (forêts hautes d'espèces)
 - US 10 (forêts non indigènes de fauche)
 - US 11 (forêts de cultures et éléments anthropiques)
- Unités de gestion temporaires**
- US temp 1 (zones sous statut de protection)
 - US temp 2 (zones à gestion publique)
 - US temp 3 (forêts indigènes à statut temporaire)
- Unités de gestion en surimpression**
- US S1 (zones agricoles et rurales classées en US1)
 - US S2 (désert de la soie)

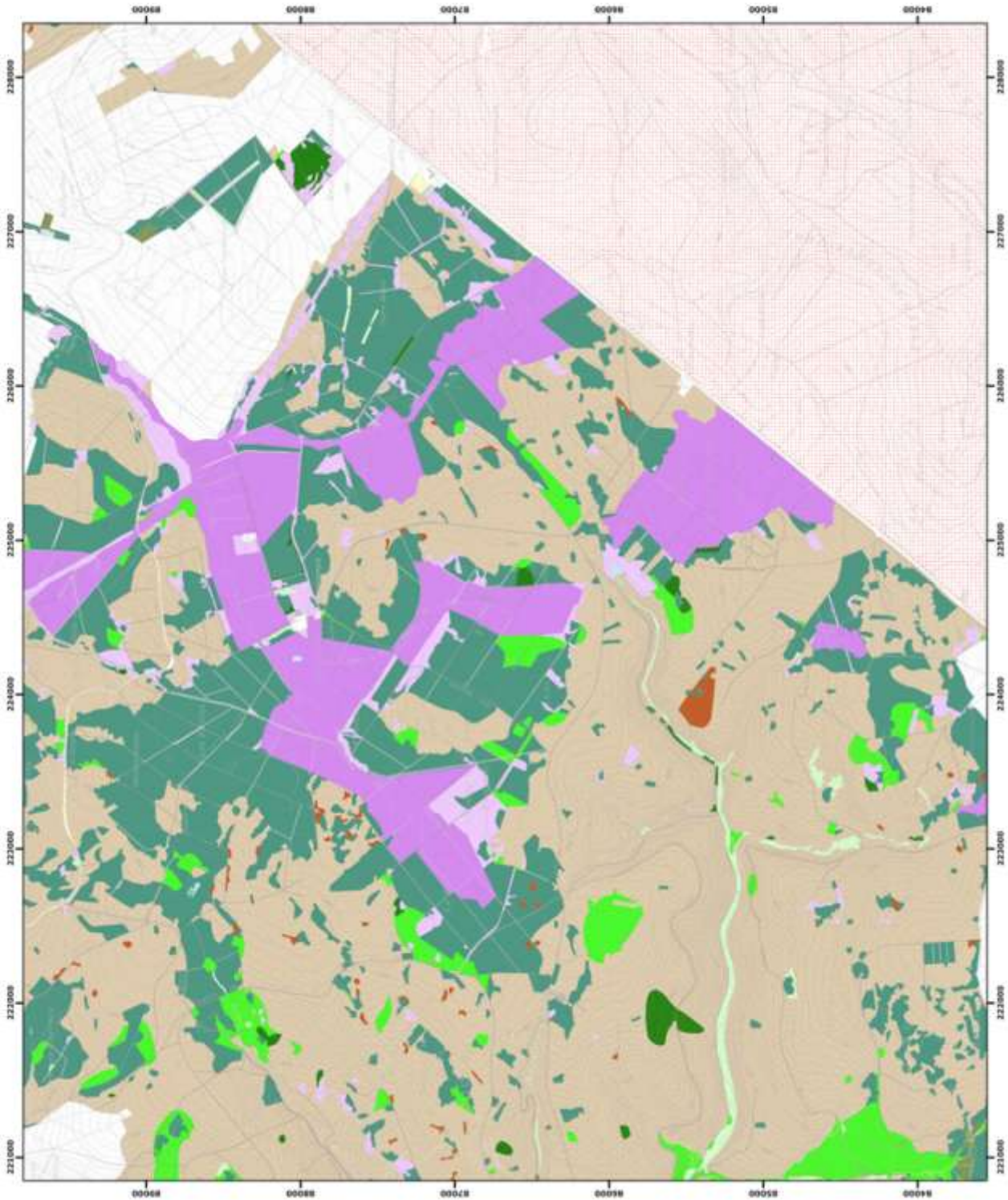
Autres

- Projets des cartes
 - Autre site Natura 2000
- 0 500 1000 mètres
- © SPW-DGAMNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
- Le Ministre-président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour défiance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Rue de l'Économie 15 - B-15100 Namur
Tél: 03 268 11 11 • Fax: 03 268 11 18 22
www.dgarnet.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (milieux aquatiques)
- US 2 (milieux ouverts prairiaux)
- US 3 (grasses humides et végétales)
- US 4 (dunes extensives)
- US 5 (grasses de fauche)
- US 6 (forêts primitives)
- US 7 (forêts primitives arborées)
- US 8 (forêts riches de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts hautes d'épines)
- US 10 (forêts très riches de fauche)
- US 11 (zones de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de préservés)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (forêts riches à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US S1 (zone ponctuelle et milieu épave en US1)
- US S2 (zone de la nature)

Autres

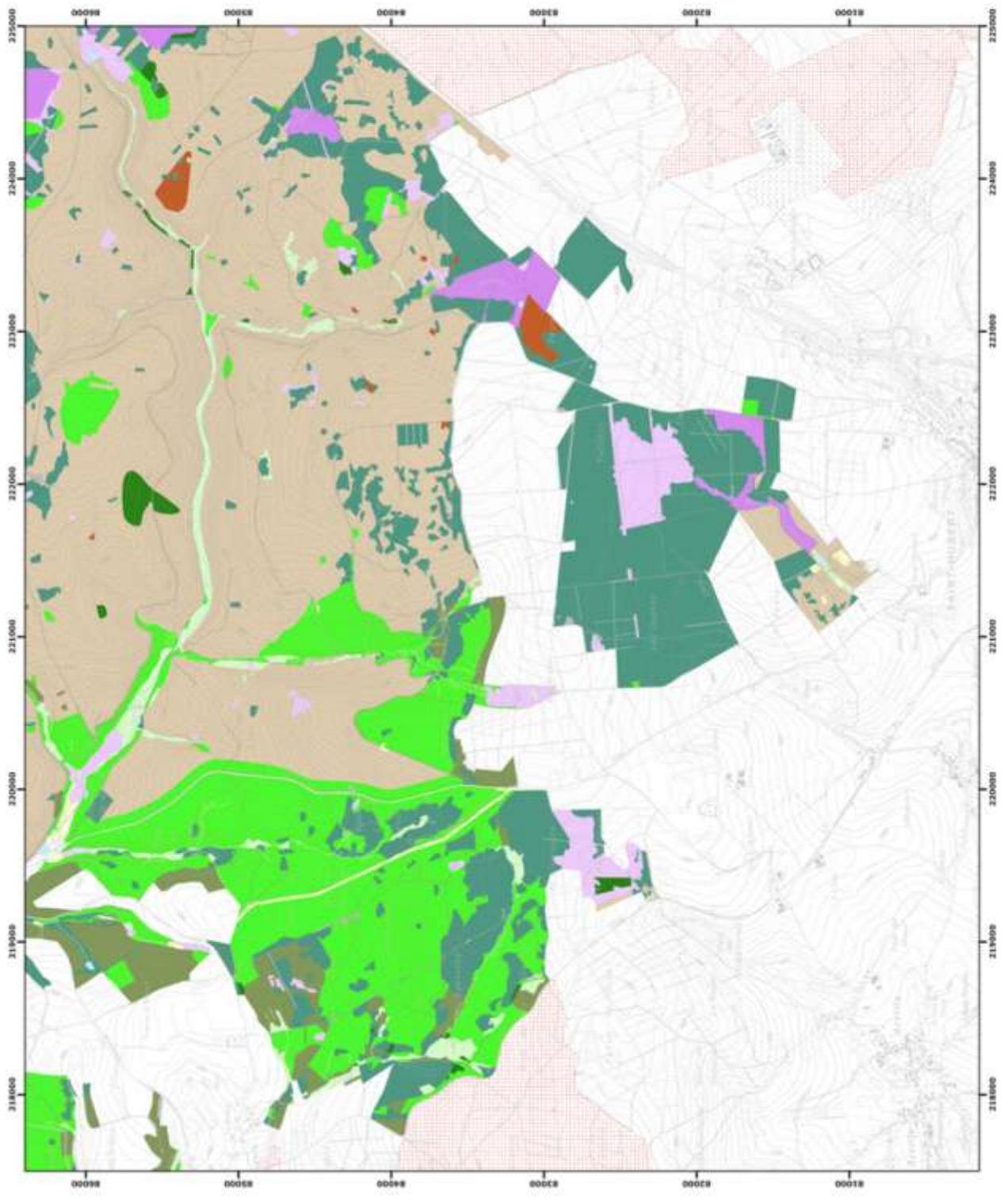
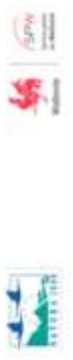
- Emprises des cartes
- Autre des Natura 2000

© SPW-DGAINNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministère de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
de l'Environnement et des Infrastructures agricoles,
attaché à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour délégué de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Léopold 15, B-1100 Namur
Tél. (+32) (0)81 31 16 16 • Fax. (+32) (0)81 31 16 22
http://www.dgop.wallonie.be



- Légende**
- Unités de gestion de base**
- UG 1 (Préface aquatique)
 - UG 2 (Préface ouverte prairiales)
 - UG 3 (Prairies hautes d'empres)
 - UG 4 (Champs extensives)
 - UG 5 (Grèves de l'Isam)
 - UG 6 (Préface prairiales)
 - UG 7 (Prairies prairiales adossées)
 - UG 8 (Prairies végétales de grand intérêt biologique)
 - UG 9 (Prairies vastes d'empres)
 - UG 10 (Prairies non irriguées de l'Isam)
 - UG 11 (Terres de cultures et éléments anthropiques)
- Unités de gestion temporaires**
- UG temp 1 (Cares sous statut de protection)
 - UG temp 2 (Cares à gestion publique)
 - UG temp 3 (Prairies végétales à statut temporaire)
- Unités de gestion en surimpression**
- UG S1 (Prairie ancienne et mouette épaisse en UG1)
 - UG S2 (Prairie de la Lucette)

Autres

- Empres des cartes
- Autre site Natura 2000

0 200 400 mètres

Coordonnées Lambert target 1312

© SPW (DGARNE), Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Région Wallonne

René COLLIN
Par obligation pour obéissance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-1100 Noyon
Tel: +32 (0)2 35 35 31 • Fax: +32 (0)2 35 35 22
http://www.dgarnat.be